

# Accessio Digital 2

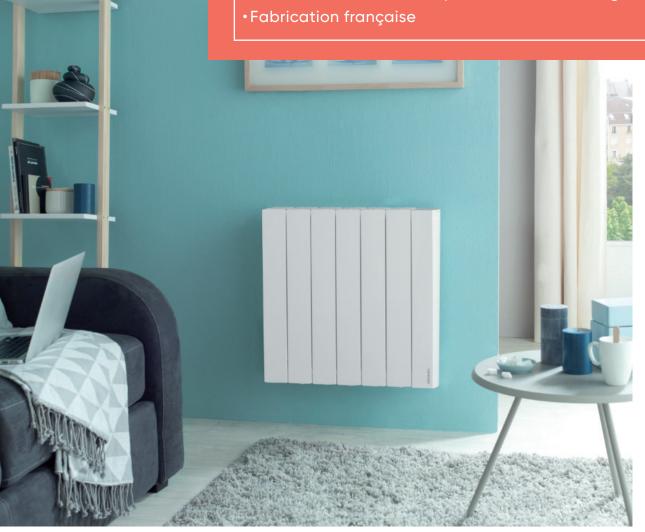
La chaleur douce pour petits budgets







- •Boîtier digital avec programmation libre
- •Encombrement réduit : à partir de 41 cm de large





#### **CONFORT**

- · Une chaleur inertielle diffuse, longtemps perceptible
- Un corps de chauffe avec fluide thermo-conducteur

## **ÉCONOMIES**

- · Jusqu'à 30 % d'économies\*
- Détection automatique d'ouverture et fermeture de fenêtre
- · Programmation personnalisable

#### **DESIGN**

· Encombrement réduit : à partir de 41 cm de large

· Disponible en 1 format: Horizontal

• Disponible en 1 couleur: Blanc (RAL 9016)

### **BOÎTIER DE COMMANDE DIGITAL**



# **CARACTÉRISTIQUES ACCESSIO DIGITAL 2**

MODÈLE	PUISSANCE (W)	L X H (mm)	ÉPAISSEUR (mm)	POIDS NU (kg)	CODE
Horizontal	300	410 x 575	127	8	524903
	500	410 x 575	127	8	524905
	750	490 x 575	127	10	524907
	1000	490 x 575	127	10	524910
	1250	651 x 575	127	13	524912
	1500	732 x 575	127	15	524915
	2000	973 x 575	127	20	524920



<sup>\*</sup> Par rapport à un convecteur de 1 tes génération. Pour une facture d'électricité moyenne de 1 500 € et une part chauffage de 50% de la facture (source Ademe et INSEE pour un foyer chauffé à l'électricité), et pour un changement de tous les convecteurs du logement par des radiateurs. Calculs résultant d'une simulation effectuée via le logiciel Pléiades + COMFIE sur un modèle de maison de 101 m² habitables chauffés et 9 pièces dont 1 cuisine et 2 salles de bain dans 3 zones thermiques (H1, H2, H3) et pour différentes années de construction (conformité aux RT 1988, 2000, 2005 et 2012)<sup>10</sup>. Le comparatif est effectué entre un convecteur mécanique au CA de 1,1°C fonctionnant en continu à la température de confort de 20°C et un radiateur Atlantic au CA de 0,17°C utilisant la programmation recommandée par Atlantic (température de confort de 20°C et mode éco à 16,5°C)2°. Le pourcentage d'économie est finalement calculé selon différents temps de présence dans le logement (conditionnant la durée d'utilisation du mode confort). Pour les autres appareils, le pourcentage maximum d'économies a été déterminé selon les mêmes principes de

(1) RT = Réglementation Thermique. Ce sont les réglementations qui déterminent les exigences que doivent respecter les constructions neuves. La dernière en date est la RT 2012.

(2) CA = Coefficient d'Aptitude.
\*\* Conformément aux lois en vigueur, le dernier vendeur du produit est tenu d'appliquer une garantie pièces et main d'œuvre au consommateur.

